

30.11.2014 - 15:19 Uhr

Dimanche de votation, 30 novembre 2014: réaction GastroSuisse / Ecopop NON: soulagement chez GastroSuisse

Zurich (ots) -

C'est avec un grand soulagement que GastroSuisse prend connaissance du rejet de l'initiative Ecopop. Une adoption aurait eu des conséquences majeures. La place économique suisse aurait perdu en attractivité et le besoin en main-d'oeuvre qualifiée n'aurait plus pu être couvert. L'hôtellerie-restauration, entre autres, en aurait souffert.

La branche de l'hôtellerie-restauration dépend traditionnellement des collaborateurs étrangers: leur part représente actuellement quelque 44%. Avec l'adoption de l'initiative, les besoins en travailleurs n'auraient absolument plus pu être couverts.

L'initiative Ecopop exigeait que l'immigration ne dépasse pas, sur une moyenne de trois ans, les 0,2% de la population résidente. Une restriction si stricte aurait affaibli de manière durable l'économie suisse. En outre, les contrats bilatéraux avec l'UE, à l'origine du succès de l'économie suisse de ces 15 dernières années, auraient dû être résiliés.

NON à la suppression de la taxation forfaitaire

C'est avec soulagement que GastroSuisse prend connaissance aussi du refus de la suppression de l'imposition forfaitaire. L'imposition forfaitaire des étrangers génère des recettes fiscales d'environ 1 milliard de francs et contribue ainsi à la prospérité de la Suisse.

Environ 5500 étrangers imposés au forfait, dont dépendent directement et indirectement quelque 22 000 places de travail, vivent en Suisse. Avec leur pouvoir d'achat et financier, ils sont des investisseurs importants, des clients du commerce local et des clients plus fidèles que la moyenne à la restauration et l'hôtellerie.

Une suppression de l'imposition forfaitaire aurait fortement touchée surtout la Suisse romande ainsi que les régions de montagne et touristiques, étant donné qu'elles auraient perdu des investisseurs et consommateurs importants. En outre, les pertes fiscales auraient dû être absorbées. Le non à la suppression de l'imposition forfaitaire signifie par conséquent une garantie de l'emploi et des recettes fiscales.

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie-restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres (plus de 3000 hôtels) organisés en 26 associations cantonales et cinq groupements sectoriels sont affiliés à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Brigitte Meier-Schmid, responsable Marketing et Communication, Téléphone 044 377 53 07, brigitte.meier@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100765309> abgerufen werden.